

vitalité HEALTH NETWORK	DDN:
DEMANDE DE PRÉPARATION POUR NOURRISSONS À BASE D'ACIDES AMINÉS Nutrition clinique	# Ass.Maladie :
☐ Nouveau client (jusqu'à 12 mois d'âge) ☐ Renouvellement (de 12 à 24 mois)	
Renseignements sur le parent/tuteur	
Nom du parent/tuteur :	
Renseignements sur le produit	
0-12 mois ☐ Puramino A+® ☐ Neocate® DHA & ARA	12-24 mois ☐ Puramino A+® Junior ☐ Neocate® Junior
Quantité/Période	
Quantité requise par mois :	Nombre de mois prescrits :
Critères d'admissibilité	
Répondre aux questions suivantes. Répondre OUI à ces trois questions indique un aiguillage approprié pour une préparation pour nourrissons à base d'acides aminés. 1. Le nourrisson est-il atteint d'une maladie nécessitant une formule à base d'acides aminés? Oui	
Renseignements sur le pédiatre/spécialiste Nom du pédiatre/spécialiste (en caractères d'imprimerie) :Spécialité : Numéro de téléphone : Date :(aaaa-mm-jj) Signature du pédiatre/spécialiste :	
Réservé à l'adm Date de réception : Approbation du coordo	

1/2 RC-416F (2025-05) DOSSIER CLINIQUE



DEMANDE DE PRÉPARATION POUR NOURRISSONS À BASE D'ACIDES AMINÉS Nutrition clinique

Nom:
DDN:
Ass.Maladie

Directives - Autorisation spéciale

- 1. Ce formulaire est destiné aux nourrissons qui ont besoin d'une préparation pour nourrissons à base d'acides aminés.
- 2. Pour être admissible à ce programme, le formulaire doit être rempli par un spécialiste et documenter le besoin d'une préparation pour nourrissons à base d'acides aminés.
- 3. Seuls les produits suivants sont disponibles dans le cadre de ce programme : Puramino A+®.et Neocate® DHA & ARA
- 4. Les préparations pour nourrissons à base d'acides aminés ne sont PAS fournies pour les problèmes suivants : coliques, constipation, érythème fessier du nourrisson, irritabilité, gaz, prévention des allergies, problèmes de sommeil et régurgitations. Elles ne sont également pas fournies en complément de l'allaitement maternel.
- 5. La signature du spécialiste atteste qu'un essai de 5 jours d'un produit polymérique et un essai de 5 jours d'un produit fortement hydrolysé ont été effectués avant la soumission de cette demande.
- 6. Après avoir atteint l'âge de un an :
 - a. Pour les enfants âgés de un à deux ans, une demande de renouvellement (en utilisant le formulaire de *Demande de préparation pour nourrissons à base d'acides aminés , (RC-416F)* peut être soumise pour une préparation à base d'acides aminés appropriée. Les renouvellements seront approuvés pour une période de six mois (renouvelable après six mois, le cas échéant).
 - Pour les enfants âgés de plus de deux ans, une demande peut être soumise en utilisant le formulaire
 Demande de Programme de suppléments Spécialisé (RC-417F), accompagnée des recommandations d'une diététiste.
- 7. Il faut remplir ce formulaire et l'envoyer par télécopie ou par courriel au bureau du Programme de Suppléments Spécialisés. La version originale de ce formulaire doit être placée dans le dossier médical du patient.
- 8. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les *lignes directrices du Pogramme pour les diététistes cliniques et les pédiatres* à l'adresse suivante : https://vitalitenb.ca/fr/services-et-emplacement/repertoire-des-services/programme-de-supplements-specialises-du-nouveau-brunswick.

Coordonnées et renseignements généraux

Programme de suppléments spécialisés (PSS) Réseau de santé Vitalité Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont 330, Avenue Université Moncton NB E1C 2Z3

Numéro de téléphone : 506-862-7596

Télécopieur: 506-869-2436

Courriel: ProgrammeSupplementProgram@vitalitenb.ca